

Relevé de décisions

Réunion de bureau du COREVIH-Bretagne du lundi 24 février

Présents :

Membres	
François Bénézit	Présent
Myriam Besse	Présente
Luc de Saint- Martin	Présent
François Baptiste Drévilion	Présent
Gérald Guerdat	Présent
Morgane Lavigne	Absente
Nadine Marchand	Présente
Eric Maniscalco	Excusé
Cédric Arvieux	Présent
Équipe	
Hadija Chanvril	Présente
Myriam Le Bot	excusée
Invitée	
Marie Bertin	Présente

Sujet	Discussion	Décision
Validation du compte rendu du 27 janvier dernier	Pas de demande de modification Compte rendu validé par les membres du Bureau	Validé et à publier sur le site internet du COREVIH
<p>Réforme CoReSS</p> <p>Avancées nationales</p> <p>Point sur les rencontres régionales de janvier/février : Réseau Louis Guilloux, ARS, CHU- Rennes, Thierry Prestel (Promotion santé Bretagne) ...</p> <p>Modalités techniques d'organisation de la plénière du 3 avril</p>	<p>Cédric et Hadija ont détaillé les rencontres réalisées dans le cadre de la réforme CoReSS avec l'ARS Bretagne.</p> <p>Avec le CHU de Rennes : OK pour le portage de la future structure, Nathalie Giovannacci à la direction s'inquiète néanmoins de l'élargissement des missions à budget constant.</p> <p>Avec le RLG : travail en cours pour mettre en regard missions du CoReSS et missions du RLG afin que pour les acteurs le CoReSS ne fasse qu'un, même si structurellement il n'est pas exclu de conserver le personnel du PCeSS au sein du RLG dans un 1er temps.</p> <p>Cédric à rencontrer également Thierry Prestel, directeur de Promotion en Santé Bretagne, potentiellement intéressé par la présidence du CoReSS.</p> <p>Organisation de la plénière</p> <ol style="list-style-type: none"> Repas d'accueil Prise de parole ARS + présenter les missions du cahier des charges Rétrospective des "faits marquants" du COREVIH Présentation de l'équipe salariée Tour de table des personnes nommées et candidature au bureau Modalité de vote Vote des représentant au bureau Vote pour les postes de Président.e. et vice-président.e Mot de clôture du ou de la président.e <p>Le bureau constate que l'appel à candidature de l'ARS a mal été diffusé :</p> <p>Pour la rétrospective, tour de table des membres du bureau, qui mettent en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les Colloques : Trans, Chemsex x 2 Unité mobile de dépistage Déploiement Nadis Journées patients Programme ETP régional Programme formation CeGIDD/CSS CeGIDD : Modélisation, coordination, Journées annuelles et Siloxane Semaines du dépistage puis Semaines de santé sexuelle Gestion de crises sanitaires : hépatite A, Covid et Mpox RCP VIH Soutien aux équipes cliniques de la région Accompagnement déploiement VIH test et Mon test IST Bulletin annuel épidémiologique Aide à la création des Comités départementaux 	<p>Hadija fait un mail à l'ARS avec la proposition du déroulement de la plénière d'installation</p> <p>Diffusé via la mailing list du COREVIH à l'ensemble des acteurs connus du COREVIH + nécessité de diffusion aux membres titulaires et suppléants de la plénière</p>

<p>Prévention/Prise en soin</p> <p>Mon Test IST : Prise en soins secteur Loudéac, non-utilisation d'Omnidoc</p> <p>Renforcement des actions en Côtes d'Armor suite aux diagnostics récents d'infections par le VIH</p>	<p>Mon test IST : des médecins traitants de Loudéac contactés par le labo refusent de prescrire les traitements car ils ne sont pas à l'origine de la prescription</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Travail à faire auprès des médecins pour les informer du dispositif via conseil de l'Ordre b. Travail d'information auprès des labos pour Omnidoc, qui n'a pour l'instant été utilisé par aucun labo. <p>Découvertes récentes en Côtes d'Armor</p> <ol style="list-style-type: none"> c. Les TECs ont livré leurs données d. Le groupe de travail 22 s'est réuni et constate: <ul style="list-style-type: none"> • Pas mal d'actions réalisées, y compris milieu libertain • LRE peu ou pas investis... actions à mettre en places ? • Nouveau point en juin 	<p>En parler lors du COPIL régional mon test IST le 27 février</p>
<p>Dépenses d'interprétariat ISM en 2024 en Bretagne</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Suite à l'interrogation d'ISM, on constate que toutes les structures hébergeant des CeGIDD ont un contrat ISF en dehors du CH de St Malo 2. Le volume d'interprétariat ISM pour les CeGIDD était modéré : 44 interventions pour un cout global estimé aux alentours de 1600 € 3. Le CeGIDD de St Malo va être interrogé 4. Un travail plus vaste sur l'interprétariat en santé dans le domaine de compétence du CoReSS (santé sexuelle, violences...) pourrait être mené, mais cette décision relèvera des choix du futur CoReSS en termes de priorités. 	
<p>Questions diverses</p>	<p>RAS</p>	

PROCHAINE REUNION : Bureau le 17 mars 2025 – en visioconférence

Prise de note : Myriam Le Bot /Cédric Arvieux / Hadija Chanvriil